

## AUX MÉDECINS MICROBIOLOGISTES-INFECTIOLOGUES, URGENTOLOGUES, INTENSIVISTES, NEUROLOGUES

### Situation

Au cours de l'été 2016, le premier pool de moustiques porteurs du virus du Nil Occidental (VNO) a été détecté durant la semaine du 3 au 9 juillet 2016. Depuis, des pools de moustiques positifs ont été identifiés dans trois des 11 régions sociosanitaires qui participent à cette surveillance, soit les régions de Montréal, de Laval et de l'Abitibi-Témiscamingue. Au Québec, **un premier cas humain d'infection à VNO a récemment été confirmé par laboratoire**, l'enquête pourra déterminer avec plus de précision le lieu probable d'acquisition de l'infection. À l'heure actuelle, aucun animal infecté par le VNO n'a été déclaré durant l'été 2016.

En plus de la surveillance du VNO, le MSSS a mis sur pied une surveillance entomologique afin de détecter la présence de vecteurs de l'encéphalite équine de l'Est dans la région de Lanaudière. Au cours de la semaine du 14 au 20 août 2016, **deux pools de moustiques ont été trouvés positifs pour le virus de l'encéphalite équine de l'est (EEE) dans cette région**. Toutefois, puisque cette surveillance entomologique spécifique n'est pas effectuée dans d'autres régions du Québec, il n'est pas possible de conclure en l'absence de risque d'infection au VEEE dans celles-ci.

Comme le VNO, le VEEE peut infecter plusieurs espèces animales, tant domestiques que sauvages, telles que les cailles, les perdrix, les faisans, les émeus et les autruches. Cependant, la très grande majorité d'entre elles ne manifestent aucun symptôme. Chez les animaux sensibles, particulièrement le cheval, la maladie est plus grave et est associée à une mortalité élevée. Des éclosions d'EEE chez le cheval ont été observées au Québec entre 2008 et 2010, surtout dans la région de Lanaudière, mais aussi dans le Centre-du-Québec, en Estrie, et en Montérégie. **Aucun cas humain n'a été déclaré au Québec depuis 2003.**

**Signes et symptômes de l'infection par le VNO et de l'EEE ([voir l'article Encéphalites à arbovirus, on vous donne la pique! dans le Médecin du Québec](#))**

### Mode de transmission

**L'infection est transmise à l'humain surtout par piqûre de moustiques.** Le risque d'infection est donc plus important en été et au début de l'automne, lorsque les populations de moustiques sont plus importantes. L'infection est aussi transmissible par le sang ou les organes.

### Détection et surveillance

Les encéphalites virales transmises par arthropodes, comme l'EEE et le VNO, sont à déclaration obligatoire. Le diagnostic repose soit sur l'isolement du virus, la détection d'antigènes ou d'acides nucléiques viraux, la détection sérologique d'IgM spécifiques ou une augmentation significative des taux d'anticorps spécifiques.

Pour les cas possiblement acquis localement, la prescription de cette analyse peut être combinée à la recherche d'autres arbovirus causant des encéphalites au Canada (p. ex., le VNO, les virus du séro-groupe de Californie, virus de Powassan et de l'encéphalite de Saint-Louis).

Les analyses sont effectuées au Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg, via le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Les modalités de prélèvements ainsi que les instructions pour la préparation, l'envoi des spécimens et l'interprétation des résultats se retrouvent à l'adresse : <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses>

### Traitement

Il n'existe pas de traitement spécifique contre l'infection à VNO et l'EEE, la prise en charge est symptomatique. La mise en place de mesures de protection personnelle contre les piqûres de moustiques demeure le meilleur moyen de protection contre les infections causées par des arbovirus comme le VNO et le VEEE.

### Recommandations

- rechercher les encéphalites causées par des arbovirus, incluant le VNO et l'VEEE, chez les patients présentant de signes et symptômes compatibles avec un syndrome neurologique d'allure infectieux;
- déclarer à la santé publique rapidement tout cas d'infection à VNO ou d'EEE (MADO par le médecin et le laboratoire).

**Par téléphone** : Joindre le médecin de garde en maladies infectieuses au 450 928-3231 ou 1 800 265-6213.

**Par télécopieur** : Transmettre le formulaire de déclaration au 450 928-3023.

***Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être divulgués au public.***

### Ressources

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/zoonose/index.fr.html>

<https://www.inspq.qc.ca/zoonoses/encephalite-equine-de-l-Est>

[http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?virus\\_du\\_nil](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?virus_du_nil)